

le **cnam**



Eure.K

JOURNEES EUROPEENNES

LES 2 et 3 JUILLET

Conservatoire National des Arts et Métiers (CNAM)

292, Rue Saint-Martin 75003 - PARIS

**" LES 8 COMPETENCES CLES
EUROPEENNES " :**
POLITIQUES ET MISES-EN-ŒUVRE

Le **Conseil de l'Union Européenne** vient de réaffirmer, par sa recommandation **du 22 Mai 2018**, le cadre européen de référence de **8 Compétences clés** défini par le Parlement et le Conseil Européen de 2006. Ces compétences-clés découlent de principes définis dans le "*socle européen des droits sociaux*". Elles visent à "*jeter les bases de sociétés plus justes et plus démocratiques*". Ces compétences clés sont celles qui sont "*nécessaires à tout personne pour l'épanouissement et le développement personnel, l'employabilité, un mode de vie durable, la réussite dans une société pacifique, une gestion de vie saine et la citoyenneté active*". "*Elles sont développées (...) au moyen d'apprentissages formels, non formels et informels dans tous les contextes (famille, école lieu de travail, voisinage, et autres environnements*". (cf. Annexe de l'Annexe de la recommandation du Conseil adoptée lors de sa 3617ème session, le 22 Mai 2018).

Le **projet Erasmus+ Eure.K** (2015 > 2018) a conduit 10 "**recherches-actions**" dans 4 pays européens pour connaître comment des institutions et des acteurs - dans des contextes, des finalités et des publics différents - pouvaient mettre en œuvre des dispositifs de reconnaissance, de validation et (parfois) de certification des acquis de l'expérience et les traduire en compétences.

Au cours de ces deux journées, ses résultats seront présentés et mis en débat.

Ces journées sont **ouvertes à tous**. Elles s'adressent à toutes les institutions et tous les acteurs du monde de la formation et du travail, et tout particulièrement à ceux qui sont engagés dans la valorisation de l'expérience acquise dans tous les champs de leur activité : responsables de formation, formateurs, responsables de ressources humaines, chercheurs, etc.

PROGRAMME GENERAL

Lundi 2 Juillet

Amphi Abbé Grégoire, Cnam, 292, rue Saint-Martin, 75003-PARIS

Session plénière

L'accès de tous aux compétences clés européennes [CCE] partout, à tout moment, sous quelles modalités et à quelles conditions ?

Ouverture par Olivier FARON, Administrateur général du Cnam 9:15 > 9:45

Conférence inaugurale par Bernard Liétard..... 9:45 > 10:15

Présentation et organisation des journées, par André MOISAN..... 10:15 > 10:30

Nouvelles orientations de la Commission Européenne, par Petra GORAN (Direction Générale de l'Education, la Jeunesse, le Sport et la Culture)..... 10:30 > 10:45

Pause..... 10:45 > 11:15

LA CHARTE POUR L'ACCES DE TOUS AUX CCE :..... 11:15 > 12:15

L'APApp (Association pour la Promotion des Ateliers de Pédagogie Personnalisée), le CMA (Comité Mondial de l'Apprentissage), le COPANEF (Comité national interprofessionnel et paritaire pour l'emploi et la formation), et la CCI France (Chambre de Commerce et d'Industrie) ont lancé un appel à la signature d'une Charte : "Pour l'accès de tous aux compétences clés partout et à tout moment" (signée par le Cnam).

Les co-porteurs présenteront les raisons de leur engagement partagé sur le champ des compétences clés ainsi que leurs stratégies et réalisations respectives.

Les recommandations du projet Eure.K:..... 12:15 > 12:45

Présentation des ateliers 12:45 > 13:00

Sessions parallèles (ateliers) 14:15 > 17:45

Les salles seront indiquées à l'amphi Abbé Grégoire

Mardi 3 Juillet

Sessions parallèles (ateliers) 9:00 > 12:30
Les salles seront indiquées à l'amphi Abbé Grégoire

Session plénière

Quelles politiques, quelles stratégies au niveau européen ?

Restitution des ateliers 14:00 > 14:30

Politiques et stratégies des pays partenaires.....14 : 30 > 15:15

Représentant du Ministère de l'Education du Portugal

Monsieur Mazzarella, représentant de l'INAPP - Institut national pour l'analyse des politiques publiques (auparavant ISFOL)

Un représentant belge (à confirmer)

*Politiques et stratégies de la Direction Générale de l'Emploi de la Commission Européenne
Dana Carmen Bachmann 15:15 > 15:30*

Pause..... 15:30 > 15:45

TABLE-RONDE : 15:45 > 17:30

animée par Gilles Schildnecht, chercheur associé au CRF (Cnam)

"Quelles conditions et quelles recommandations pour la reconnaissance et la validation des acquis d'expérience en termes de compétences" ? avec :

- Pascal Galvani, Professeur au département de psychosociologie et travail social à l'université de Rimouski (Québec), Coordonnateur de la revue *Présences*.*
- Anny Piau, consultante experte en accompagnement des adultes et en RVAE, fondatrice et responsable du groupe sur la Reconnaissance au CMA.*
- Jean-Louis Legrand, Professeur en Sciences de l'Education, Laboratoire *Experice*, Paris 8*

*Clôture de la Journée, par JC Bouly, Directeur du Cnam en Grand Est, responsable du *Projet Eure.K*..... 17:30 > 17:45*

SESSIONS PARALLELES (Ateliers)

Au cours de ces ateliers, les recherches-actions seront présentées comme base de discussion à un thème plus large. Ils feront appel aux échanges avec tous les participants, et des acteurs impliqués sur ce thème.

Ils se dérouleront pendant deux heures. Ils auront comme objet de présenter une synthèse au cours d'une restitution commune aux 3 ateliers parallèles, qui se tiendra à l'issue des deux heures de chaque atelier. Cette restitution se tiendra pendant une heure.

Lundi 2 de 14:15 à 17:45

Les salles seront indiquées à l'amphi Abbé Grégoire

1. Les CCE sont-elles intégrables dans les certifications diplômantes ?

Les certifications valident des savoirs académiques et/ou professionnels sans valoriser explicitement les "compétences" dites "transverses" comme les compétences clés européennes. Leur intégration : enjeu impossible ?

Trois recherches-actions répondent différemment à la question posée.

A. La mobilité européenne peut-elle valoir compétences dans l'obtention de certifications professionnelles ?

L'Université de Tours a accompagné plusieurs Centres de Formation par Alternance (CFA) et l'IFSI (Institut de formation en soins infirmiers) pour que les compétences acquises par leur mobilité européenne puissent être prises en compte par les Jurys qui les évaluent et être intégrées dans les certifications visées.

Il s'agit ici d'interroger les apports d'une approche transverse de la compétence, et ses conséquences dans les pratiques d'évaluation, de validation et de certification. Ce travail est réalisé en tenant compte des instruments mis en œuvre par les recommandations de l'Europe en matière d'éducation et de formation : cadre européen des certifications (CEC), European credit transfer system (ECTS), European credit for vocational education training (ECVET).

B. Quelle place des CCE dans les diplômes scolaires obtenus par la "Reconnaissance et Valorisation des Acquis d'Expérience" (RVAE) au Portugal ?

Depuis 2000, plus d'un million de femmes et d'hommes portugais ont obtenu les diplômes scolaires par le dispositif de RVAE.

L'Université d'Algarve a accompagné une équipe de formateurs pour reconnaître et valider quelques CCE en annexe au Diplôme.

Ces deux présentations seront complétées par une première étude conduite par l'établissement Cnam Paris sur l'identification des compétences acquises par les doctorants de l'Ecole doctorale "Abbé Grégoire" du Cnam.

2. *Le "vécu" des personnes peut-il se traduire en compétences ?*

Dans le secteur du travail social et de la santé, il est de plus en plus fait appel à des intervenants ayant acquis des savoirs par l'expérience même des situations sur lesquelles ils interviennent (Université des patients, militants ATD 1/4 Monde, etc.)

L'Université de Lisbonne a accompagné les équipes intervenant dans un quartier précarisé de la ville pour identifier les compétences permettant de définir un certificat "d'experts du vécu" déposé auprès de l'instance nationale de certification du Portugal, un dispositif unique en Europe.

Avec la présence de Bénédicte HALBA (Institut de Recherche et d'Information sur le Volontariat) et de Luigi FLORA, chercheur associé au Laboratoire Expérice, Conseiller principal, Direction Collaboration Partenariat patient, Faculté de médecine, Montréal

3. *Qui sont les experts des "compétences transverses" ?*

Les experts des compétences technico-professionnels sont, en général, faciles à désigner : ceux qui possèdent le "métier", ses ruses et ses tours de main, acquis par une longue expérience.

Mais qui sont-ils, quand il s'agit de compétences transverses ? Auprès de qui recueillir l'expertise de "apprendre à apprendre" ou "compétences civiques et sociales" ?

Et si, par un renversement de paradigme, les experts en la matière étaient les apprenants eux-mêmes, qui deviennent individuellement et collectivement leurs propres évaluateurs ?

C'est tout l'enjeu de l'expérimentation conduite par le *réseau APP (Atelier de Pédagogie Personnalised)*, en créant avec les apprenants un espace pédagogique ouvert à des apprentissages multiples - bien au-delà de l'objet même de leurs contenus - qu'ils identifient par la méthode dite du "Kairos". Ces identifications et reconnaissances par les pairs sont ensuite valorisés par un système de "badges".

Cette présentation sera complétée par celle de *"Le Forem"*, à travers l'expérimentation de *"serious games"* dans laquelle des jeunes dits NEET (ni en emploi ni en formation) deviennent également les propres experts des savoirs multiples qu'ils ont acquis à travers heurts et aléas d'une vie dont ils ne soupçonnent pas la richesse.

Mardi 3 de 9:15 à 12:45

Les salles seront indiquées à l'amphi Abbé Grégoire

4. *Quelle utilité des CCE dans le monde du travail ?*

"Soft skills", "compétences transverses" ou "transversales"... Depuis plusieurs années, les entreprises ont conscience que les nouvelles formes de travail font appel à des dispositions qui ne se réduisent pas à des savoirs technico-professionnels et qui sont transposables dans beaucoup d'autres activités professionnelles.

Deux recherches-actions, conduites en Italie, ont mobilisé les CCE pour construire des référentiels de compétences ajustés à des situations organisationnelles et professionnelles précises.

Les compétences clés des "patronniers" de l'industrie de la chaussure de luxe dans une PME de Vénétie

Acteurs professionnels clés, concepteurs du "patron" de la chaussure, interfaces entre les griffes commanditaires, *designers*, et la mise en fabrication de la chaussure, les "patronniers" manifestent un savoir professionnel complexe.

Comment mobiliser responsables, managers et patronniers pour identifier les compétences "transverses" mobilisées et sur lesquelles ils doivent également se former pour faire face aux processus d'innovation et aux nouveaux comportements organisationnels ?

Le *Politecnico Calzaturario* a relevé le défi, par une ingénierie conduite de l'amont (la politique de l'entreprise) vers l'aval (la formation-validation collective des compétences transverses).

Les compétences clés des dentelières du Centre de l'Italie

Quand des dentelières veulent faire valoir leur savoir traditionnel et domestique en tant que savoir professionnel reconnu par l'UNESCO comme "patrimoine de l'humanité"...

C'est l'enjeu dans lequel l'*Université de Padoue* est associée, avec l'association professionnelle des dentelières et un organisme de formation, par la construction d'un référentiel professionnel. Et où il est question aussi "d'apprendre à apprendre", par transmission mais aussi par innovation.

Avec la présence de membres du projet européen Janus+(pour une pédagogie innovante pour enseigner, apprendre et évaluer les compétences transversales dans le cadre des parcours d'alternance) coordonné par le Cnam Pays de la Loire).

5. *La validation des compétences peut-elle s'uniformiser dans un dispositif de masse ?*

Les compétences se définissent à la fois par un acteur et un contexte. C'est ce qui explique que les référentiels de compétences se construisent pour répondre à des domaines d'activités à la fois circonscrites et singulières.

Ceci condamne-t-il les dispositifs de reconnaissance, de validation et de certification des acquis d'expérience à l'éclatement ? Peuvent-ils se généraliser pour l'ensemble d'une population ?

Deux dispositifs nationaux seront ici évoqués :

- Celui de la RVAE du Portugal qui, depuis 2000, a connu des variations fortes de mises en œuvre, au gré des changements politiques du pays. Les partenaires de l'Université de Lisbonne et de l'Université de l'Algarve nous restitueront cette histoire.
- Celui de CléA, en France, dont les variations pédagogiques sont celles de la démarche pédagogique qui préside à sa mise en œuvre. Le Cnam en Grand Est rendra ainsi compte d'une étude conduite au sein de centres APP.

Les questions de standardisation et de la place des professionnels comme de celle des candidats à la reconnaissance et la validation seront au centre de cet enjeu de "masse".

Avec la présence du projet Erasmus+ RECTEC (construction d'un référentiel de compétences transversales par les dispositifs d'insertion et formation professionnelle).

6. *Que fait-on de la "8ème" compétence clé : "Sensibilité et expression culturelles" ?*

Elle apparaît souvent comme la grande oubliée... Peut-on dire, pourtant, qu'elle ne fasse pas partie des "compétences clés dont les citoyens ont besoin pour leur épanouissement personnel (...)", cf. *Journal officiel de l'Union européenne du 30 décembre 2006 – JO L 394.*

La recommandation du Conseil européen du 22 Mai 2018 considère que ces compétences "*supposent de comprendre et de respecter la façon dont les idées et le sens sont exprimés et communiqués de manière créative dans des cultures différentes et à travers un éventail d'arts et d'autres formes de culture. Elles nécessitent de s'engager à comprendre, à développer et à exprimer ses propres idées et son sentiment d'appartenance ou son rôle dans la société de différentes manières et dans divers contextes*".

Les échanges qui ont eu lieu au cours de la journée organisée à Rome par *Istituto Sturzo* (Décembre 2017) entre partenaires et représentants d'institutions culturelles italiens ont permis d'identifier que la dimension culturelle est présente dans toutes activités et qu'elle doit, en ce sens, être valorisée.

Avec la présence de Nicolas et Eric VIAU de l'IFRAESS d'Angers.

